

## L'évolution sur 10 ans du profil des étudiants admis en première année à la Faculté de médecine dentaire de Casablanca

### *The evolution over 10 years of the profile of students admitted to the first year at Casablanca Faculty of Dentistry*

Loubna BENKIRANE<sup>1,\*</sup>, Mouna HAMZA<sup>2</sup>, Madiha El YOUSOUFI<sup>3</sup>, Amina ESSAIDI<sup>3</sup>, et Samira ELARABI<sup>4</sup>

<sup>1</sup> Département d'odontologie pédiatrique, Faculté de médecine dentaire, Université Hassan II de Casablanca, Casablanca, Maroc

<sup>2</sup> Laboratoire d'épidémiologie et de biostatistiques, Faculté de médecine dentaire, Université Hassan II de Casablanca, Casablanca, Maroc

<sup>3</sup> Doctorantes en médecine dentaire, Faculté de médecine dentaire, Université Hassan II de Casablanca, Casablanca, Maroc

<sup>4</sup> Service d'odontologie pédiatrique, Faculté de médecine dentaire, Université Hassan II de Casablanca, Casablanca, Maroc

Manuscrit reçu le 24 avril 2020 ; commentaires éditoriaux formulés aux auteurs le 14 janvier et le 17 février 2021 ; accepté pour publication le 18 février 2021

**Résumé-Introduction :** La faculté de médecine dentaire de Casablanca (FMDC) accueille chaque année une centaine de titulaires de baccalauréat scientifique, selon un mode de sélection purement cognitif basé sur une présélection par ordre de mérite et sur les performances aux épreuves écrites portant sur quatre matières scientifiques. **Objectif :** Documenter l'évolution des profils des étudiants admis selon cette modalité d'admission. **Méthodes :** Une enquête descriptive rétrospective a été réalisée à la FMDC. Un formulaire a été utilisé pour collecter les données sociodémographiques et académiques des nouveaux inscrits sur une période de 10 ans depuis l'année académique 2006/2007. Les données nécessaires ont été fournies par le service des affaires étudiantes ou *via* un contact téléphonique lorsque les données étaient incomplètes. **Résultats :** Sur dix ans, le nombre total d'étudiants inscrits était de 1263 dont 7,3 % représentés par des étrangers. Il y avait une forte prédominance féminine et 70,3 % des étudiants avaient un niveau socio-économique moyen. La plus grande proportion de personnes admises (71,1 %) avait été inscrite sur la liste d'attente. Le pourcentage des admis ayant réussi au baccalauréat avec la mention très bien est passé de 30,8 % en 2006/2007 à 97,8 % en 2015/2016. Le nombre d'étudiants issus du système public était en diminution continue au profit de ceux issus d'établissements privés. **Conclusion :** Cette étude révèle une tendance constante à la féminisation de la dentisterie parmi les futurs dentistes, une plus grande sélectivité dans l'accès à la FMDC, une prédominance des étudiants inscrits sur la liste d'attente, un niveau socio-économique majoritairement moyen ce qui n'est pas forcément représentatif de la population et de ses besoins. Une révision profonde de la procédure de sélection en vigueur devrait viser à affiner et diversifier les critères d'admission, apprécier la capacité potentielle à faire de la médecine dentaire et favoriser l'égalité des chances.

**Mots clés :** profil, étudiants, sélection, faculté de médecine dentaire, Casablanca, Maroc

**Abstract. Context and background:** The Faculty of Dentistry of Casablanca (FMDC) welcomes every year about one hundred holders of scientific baccalaureate, according to a purely cognitive selection mode based on a pre-selection by order of merit and on performance in written tests covering four scientific subjects. **Objective:** To document the evolution of the profiles of students admitted under this admission modality. **Methods:** A retrospective descriptive survey was conducted at the FMDC. A form was used to collect sociodemographic and academic data of new registrants over a period of 10 years since the 2006/2007 academic year. The necessary

\*Correspondance et offprints: Loubna BENKIRANE. Département d'odontologie pédiatrique, Faculté de médecine dentaire, Université Hassan II de Casablanca, Casablanca, Maroc. Adresse postale : 3, Rue Mausole, Quartier des hôpitaux, Résidence Salma, appartement 5 Casablanca, Maroc, Casablanca, Maroc.  
Mailto : [loubna.loubnabenkirane.benkira@gmail.com](mailto:loubna.loubnabenkirane.benkira@gmail.com).

data was provided by the student affairs department or *via* a telephone contact when the data was incomplete. **Results:** Over 10 years, the total number of registered students was 1263, of which 7.3% were foreigners. There was a strong predominance of females and 70.3% of the students had an average socio-economic level. The largest proportion of those admitted (71.1%) had been placed on the waiting list. The percentage of those admitted who passed the baccalaureate with honors increased from 30.8% in 2006/2007 to 97.8% in 2015/2016. The number of students coming from the public system was continuously decreasing in favor of those coming from private institutions. **Conclusion:** This study reveals a constant trend towards the feminization of dentistry among future dentists, greater selectivity in access to the FMDC, a predominance of students on the waiting list, a predominantly average socio-economic level which is not necessarily representative of the population and its needs. An in-depth review of the current selection procedure should aim to refine and diversify the admission criteria, assess the potential capacity to practice dentistry and promote equality of opportunity.

**Keywords:** profile, students, selection, Faculty of Dentistry, Casablanca, Morocco

## Introduction

Afin de répondre aux besoins grandissants en santé bucco-dentaire de la population marocaine, les deux facultés de médecine dentaire publiques de Casablanca (FMDC) et de Rabat (FMDR) se sont vu confier, depuis leurs création en 1981, la mission de former les futurs dentistes. Alors que La FMDR draine la zone nord du royaume, la FMDC accueille les étudiants provenant de la zone sud.

L'accès à ces établissements reste très sélectif, alors même que le nombre de médecins dentistes est insuffisant et qu'il existe encore une grande disparité géographique dans la répartition des dentistes [1].

Le processus de sélection des étudiants en médecine dentaire comporte un fort enjeu sociétal dès lors qu'il conditionne le profil des futurs professionnels ; les choix qui fondent ce processus relèvent de la responsabilité sociale de l'établissement formateur. La sélection poursuit généralement deux objectifs distincts : le premier est d'ajuster le nombre d'étudiants au nombre de places disponibles, alors que le nombre de candidats est élevé ; le second est d'inscrire (avec la marge d'erreur la plus faible possible) les étudiants qui seront les plus susceptibles de réussir, dans les délais les plus courts, dans ce qui est considéré comme un programme d'études exigeant, et de devenir des membres compétents du corps médico-dentaire [2,3].

Au cours des dernières décennies, l'entrée aux études dentaires étant devenue de plus en plus compétitive, de nombreuses écoles dentaires de par le monde ont développé leurs propres procédures de sélection. Beaucoup comportent un mélange de tests cognitifs, de tests non cognitifs et de tests de dextérité manuelle [4].

Concernant la FMDC, l'admission et la sélection des postulants se fait au regard de dispositions qui font l'objet d'une circulaire ministérielle, plusieurs réformes s'étant succédées. Jusqu'en 1989, le besoin de recrutement étant important, l'accès se faisait *via* un concours sur la base d'épreuves écrites, ouvert aux élèves issues des séries scientifiques du baccalauréat (diplôme de fin d'études secondaires). À partir de cette date, les effectifs plé-

thoriques des classes, associés à un taux d'encadrement insuffisant, ont conduit à plus de sélectivité [5], le recrutement se basant dès lors sur le classement en fonction de la moyenne générale des notes obtenues au baccalauréat dans la série scientifique. L'année 2003 a connu une nouvelle réforme du processus de sélection suite à la massification des effectifs et à la forte progression du nombre de bacheliers, sans qu'il y ait d'augmentation concomitante de l'offre de formation ou de la capacité d'accueil des établissements formateurs. L'admission est organisée, depuis cette année-là, dans le cadre d'un dispositif associant une présélection des candidats lauréats de la série scientifique – celle-ci étant opérée sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat – et de la réussite à un concours qui comporte quatre épreuves écrites de 30 minutes portant sur les mathématiques, les sciences naturelles, la physique et la chimie [5].

Ces épreuves sollicitent des performances correspondant aux capacités cognitives de base. Il est avéré qu'elles pouvaient avoir une capacité prédictive de réussite, notamment dans les études de premier cycle, mais elles ne tiennent compte ni des facteurs d'ordre socio-économique ou psychologique, ni de ceux liés aux autres compétences requises pour une bonne intégration de l'étudiant dans un cycle d'études dentaires. Ce mode de sélection semble aussi comporter des faiblesses ; sa sélectivité sociale ainsi que son pouvoir prédictif de réussite professionnelle sont ainsi l'objet de controverses [6,7].

Dans ce contexte, quelques questionnements s'imposent : quel profil d'étudiant le mode de sélection sur des critères purement cognitifs, adopté à la FMDC, conditionne-t-il ? Ce profil est-il en adéquation avec les besoins de la population marocaine ?

Les études relatives au profil des étudiants en médecine dentaire sont utiles. D'une part, leurs résultats pourraient aider à expliquer les caractéristiques du futur dentiste d'un pays ; d'autre part, ces données peuvent être exploitées à des fins de planification et pourraient servir de base pour informer les décideurs dans la perspective d'une régulation de la conception et de la mise en œuvre du mode de sélection [8].

Jusqu'à présent, aucune étude portant sur la connaissance des profils des étudiants admis en première année de médecine dentaire au Maroc n'a été documentée au regard du dispositif sélectif en vigueur. Pour pallier ce déficit d'informations, nous avons entrepris une enquête descriptive à la FMDC. Son objectif principal était d'étudier l'évolution sur 10 ans du profil des nouveaux inscrits dans cet établissement, sélectionnés sur une base purement cognitive.

## Méthodes

Il s'agit d'une étude descriptive rétrospective, qui a porté sur un échantillon constitué de dix promotions d'étudiants inscrits à la FMDC entre les années académiques 2006/2007 et 2015/2016. L'étude a exploité les données contenues dans les formulaires d'inscription ainsi que dans les livrets universitaires archivés au niveau du service des affaires estudiantines. Une autorisation auprès de l'administration pour l'accès à ces archives a été obtenue au préalable.

Pour recueillir les données nécessaires, un formulaire permettant de colliger des variables contextuelles objectives, socio-démographiques et académiques, a été utilisé. Le choix des variables a été effectué en fonction de la pertinence qu'elles pouvaient avoir, en tant qu'indicateurs de l'impact du mode de sélection purement cognitif sur le profil des candidats postulants mais aussi éventuellement des futurs dentistes en exercice.

Le formulaire a relevé dix éléments principaux : l'année universitaire d'admission, l'état civil, la nationalité, la situation familiale, les résultats obtenus au baccalauréat, le concours d'entrée, la catégorie socioprofessionnelle, l'adresse fixe, le type d'hébergement et le statut au regard d'une bourse.

Un appel téléphonique a été établi avec les étudiants dont les informations n'étaient pas complètes pour finaliser leurs formulaires. L'enquête a duré un mois et demi.

Les informations ont été saisies puis traitées grâce au logiciel informatique EPI6.04FR

## Résultats

L'enquête a concerné dix promotions, soit 1263 étudiants, depuis l'année universitaire 2006/2007 jusqu'à l'année 2015/2016.

### Profil sociodémographique

L'année universitaire 2007/2008 a été marquée par l'effectif le plus bas (74 étudiants) et c'est à partir de 2008/2009 que le nombre d'admis a augmenté pour atteindre le total de 153 étudiants en 2014/2015.

L'âge des étudiants, calculé par rapport au 1<sup>er</sup> septembre de chaque année, était compris entre 16 et

23 ans : 51,4 % d'étudiants âgés de 18 ans et 34 % d'étudiants âgés de 17 ans.

Le sexe ratio était en faveur des femmes, toutes promotions confondues, le taux le plus important ayant été enregistré pour la promotion 2008/2009 (86,1 %), année à partir de laquelle ce pourcentage a commencé à diminuer progressivement pour arriver à 65,2 % en 2015/2016.

Les étudiants étrangers représentaient 7,3 % de toute la population étudiée avec un minimum enregistré en 2015/2016 (2,2 %). Les deux nationalités les plus prévalentes étaient la nationalité tunisienne avec 39,1 %, suivie par la nationalité mauritanienne avec 22,8 % et, loin derrière, la nationalité palestinienne (4,3 %).

La majorité des étudiants admis (70,3 %) avaient un niveau socio-économique moyen.

Les étudiants habitant avec leurs parents durant leurs études constituaient la catégorie la plus importante pour l'ensemble des promotions étudiées (51,2 %). Seuls 6,5 % des étudiants résidaient en cité universitaire (6,5 %).

Sur les 10 promotions étudiées, seuls 25 % des étudiants étaient boursiers. À partir de l'année 2008/2009 où le taux des boursiers a atteint son maximum avec 39,8 %, les chiffres ont baissé progressivement au fil des années jusqu'à atteindre 9,4 % pour l'année 2015/2016.

La répartition des étudiants selon le profil sociodémographique figure dans le [tableau I](#)

### Profil académique

Les étudiants étaient issus dans 59,1 % de la série physique-chimie du baccalauréat. Ce taux a connu une hausse considérable, passant de 21,3 % en 2008/2009 à 87,7 % en 2015/2016 ; inversement, pour la proportion d'étudiants issus de la série sciences de la vie et de la terre est passée de 69,4 % en 2008/2009 à 3,6 % en 2015/2016. La proportion d'étudiants titulaires d'un baccalauréat étranger a régulièrement diminué de 9,5 % en 2007/2008 à 2,2 % en 2015/2016.

Une majorité d'étudiants (69,5 %) avait obtenu la mention très bien au baccalauréat, celle-ci ayant augmenté de 30,8 % en 2006/2007 à 97,8 % en 2015/2016.

En termes de provenance régionale, les nouveaux inscrits étaient issus respectivement des académies du grand Casablanca (49 %), de Souss Massa Draa (12,2 %), de Chaoui Ouardigha (11 %), et de Marrakech Tensift El Haouz (8,7 %).

La proportion d'étudiants issus d'établissements publics était de 77 % en 2006/2007, diminuant à 32,6 % en 2015/2016, le taux d'étudiants issus d'établissements privés ayant connu une tendance inverse, atteignant 65,2 % en 2015/2016.

Sur les 1263 étudiants admis, 71,1 % figuraient sur la liste d'attente

La répartition des étudiants selon le profil académique figure dans le [tableau II](#).

**Tableau I.** Répartition sur 10 ans des 1263 étudiants admis selon leur profil socio-démographique.

| Année universitaire                   | 2006/2007        | 2007/2008      | 2008/2009        | 2009/2010  | 2010/2011  | 2011/2012  | 2012/2013        | 2013/2014  | 2014/2015        | 2015/2016         |
|---------------------------------------|------------------|----------------|------------------|------------|------------|------------|------------------|------------|------------------|-------------------|
| Nombre                                | N (%)            | N (%)          | N (%)            | N (%)      | N (%)      | N (%)      | N (%)            | N (%)      | N (%)            | N (%)             |
| <b>Sexe</b>                           |                  |                |                  |            |            |            |                  |            |                  |                   |
| Masculin                              | 20 (19,2)        | 13 (17,6)      | 15 (13,9)        | 31 (25,2)  | 36 (28,1)  | 31 (23,1)  | 50 (34)          | 51 (33,1)  | 46 (30,1)        | 48 (34,8)         |
| Féminin                               | 84 (80,8)        | 61 (82,4)      | <b>93 (86,1)</b> | 92 (74,8)  | 92 (71,9)  | 103 (76,9) | 97 (66)          | 103 (66,9) | 107 (69,9)       | <b>90 (65,2)</b>  |
| <b>Nationalité</b>                    |                  |                |                  |            |            |            |                  |            |                  |                   |
| Marocaine                             | 94 (90,4)        | 67 (90,5)      | 97 (89,8)        | 113 (91,9) | 118 (92,2) | 125 (93,3) | 137 (93,2)       | 141 (91,6) | 144 (94,1)       | 135 (97,8)        |
| Etrangère                             | 10 (9,6)         | 7 (9,5)        | 11 (10,2)        | 10 (8,1)   | 10 (7,8)   | 9 (6,7)    | 10 (6,8)         | 13 (8,4)   | 9 (5,9)          | 3 (2,2)           |
| <b>Catégorie socioprofessionnelle</b> |                  |                |                  |            |            |            |                  |            |                  |                   |
| Niveau bas                            | 3 (2,9)          |                | 5 (4,6)          | 3 (2,4)    | 6 (4,7)    | 4 (3)      | 3 (2)            | 3 (1,9)    | 6 (3,9)          | 3 (2,2)           |
| Niveau moyen                          | 75 (72,1)        | <b>57 (77)</b> | 83 (76,9)        | 92 (74,8)  | 87 (68)    | 94 (70,1)  | 100 (68)         | 108 (70,1) | 103 (67,3)       | 89 (64,5)         |
| Niveau aisé                           | 25 (24)          | 17 (23)        | 20 (18,5)        | 28 (22,8)  | 35 (27,3)  | 36 (26,9)  | 44 (29,9)        | 42 (27,3)  | 44 (28,8)        | <b>46 (33,3)</b>  |
| Indeterminé                           | 1 (1)            |                |                  |            |            |            |                  | 1 (0,6)    |                  |                   |
| <b>Adresse fixe</b>                   |                  |                |                  |            |            |            |                  |            |                  |                   |
| Casablanca                            | 40 (38,5)        | 25 (33,8)      | 50 (46,3)        | 53 (43,1)  | 69 (53,9)  | 67 (50)    | <b>87 (59,2)</b> | 62 (40,2)  | 67 (43,8)        | 60 (43,5)         |
| Autres villes                         | <b>55 (52,9)</b> | 43 (58,1)      | 49 (45,4)        | 61 (49,6)  | 50 (39,1)  | 60 (44,8)  | 51 (34,7)        | 80 (51,9)  | 79 (51,6)        | 75 (54,3)         |
| Étranger                              | <b>9 (8,6)</b>   | 6 (8,1)        | 9 (8,3)          | 9 (7,3)    | 9 (7)      | 7 (5,2)    | 9 (6,1)          | 12 (7,8)   | 7 (4,6)          | <b>3 (2,2)</b>    |
| <b>Type d'hébergement</b>             |                  |                |                  |            |            |            |                  |            |                  |                   |
| Cité univ.*                           | 3 (2,9)          | 7 (9,5)        | 11 (10,2)        | 5 (4,1)    | 6 (4,7)    | 10 (7,5)   | 10 (6,8)         | 11 (7,1)   | 12 (7,8)         | 7 (5,1)           |
| Dom. Par.*                            | 42 (40,4)        | 31 (41,9)      | 54 (50)          | 67 (54,5)  | 74 (57,8)  | 75 (56)    | <b>93 (63,3)</b> | 74 (48,1)  | 69 (45,1)        | 68 (49,3)         |
| Log. Pers.*                           | 25 (24)          | 20 (27)        | 42 (38,9)        | 48 (39)    | 47 (36,7)  | 49 (36,6)  | 44 (29,9)        | 69 (44,8)  | <b>72 (47,1)</b> | 63 (45,7)         |
| Indeterminé                           | 34 (32,7)        | 16 (21,6)      | 1 (0,9)          | 3 (2,4)    | 1 (0,8)    |            |                  |            |                  |                   |
| <b>Bourse</b>                         |                  |                |                  |            |            |            |                  |            |                  |                   |
| Boursier                              | 28 (26,9)        | 24 (32,4)      | <b>43 (39,8)</b> | 47 (38,2)  | 32 (25)    | 27 (20,1)  | 29 (19,7)        | 34 (22,1)  | 39 (25,5)        | 13 (9,4)          |
| Non boursier                          | 68 (65,4)        | 47 (63,5)      | 64 (59,3)        | 76 (61,8)  | 95 (74,2)  | 107 (79,9) | 117 (79,6)       | 118 (76,6) | 114 (74,5)       | <b>125 (90,6)</b> |

Cité univ.\* : cité universitaire ; Dom. Par.\* : domicile parental ; Log. pers.\* : logement personnel.

**Tableau II.** Répartition sur 10 ans des 1263 étudiants admis selon leur profil académique.

| Année universitaire                    | 2006/2007        | 2007/2008        | 2008/2009        | 2009/2010 | 2010/2011 | 2011/2012      | 2012/2013  | 2013/2014  | 2014/2015        | 2015/2016         |
|--|------------------|------------------|------------------|-----------|-----------|----------------|------------|------------|------------------|-------------------|
|  | N (%)            | N (%)            | N (%)            | N (%)     | N (%)     | N (%)          | N (%)      | N (%)      | N (%)            | N (%)             |
| <b>Série de baccalauréat</b>           |                  |                  |                  |           |           |                |            |            |                  |                   |
| Sciences exp.                          |                  |                  |                  |           |           |                |            |            |                  |                   |
| SVT                                    | <b>95 (91,3)</b> | 66 (89,2)        | 75 (69,4)        | 50 (40,7) | 35 (27,3) | 22 (16,4)      | 23 (15,6)  | 22 (14,3)  | 9 (5,9)          | <b>5 (3,6)</b>    |
| PC                                     |                  |                  | <b>23 (21,3)</b> | 62 (50,4) | 79 (61,7) | 103 (76,9)     | 111 (75,5) | 114 (74)   | 134 (87,6)       | <b>121 (87,7)</b> |
| Sciences math                          |                  | 1 (1,4)          |                  | 1 (0,8)   | 6 (4,7)   |                | 4 (2,7)    | 6 (3,9)    | 2 (1,3)          | 9 (6,5)           |
| Bac étranger                           | 9 (8,7)          | 7 (9,5)          | 10 (9,3)         | 10 (8,1)  | 8 (6,3)   | 9 (6,7)        | 9 (6,1)    | 12 (7,8)   | 8 (5,2)          | 3 (2,2)           |
| <b>Mention de baccalauréat</b>         |                  |                  |                  |           |           |                |            |            |                  |                   |
| Très bien                              | 32 (30,8)        | 23 (31,1)        | <b>31 (28,7)</b> | 47 (38,2) | 63 (49,2) | 123 (91,8)     | 138 (93,9) | 142 (92,2) | 144 (94,1)       | <b>135 (97,8)</b> |
| Bien                                   | 62 (59,6)        | 44 (59,5)        | <b>66 (61,1)</b> | 66 (53,7) | 57 (44,5) | <b>2 (1,5)</b> |            |            | 1 (0,7)          |                   |
| Assez bien                             |                  |                  | 1 (0,9)          |           |           |                |            |            |                  |                   |
| Passable                               | 1 (1)            |                  |                  |           |           |                |            |            |                  |                   |
| Bac étranger                           | 9 (8,7)          | 7 (9,5)          | 10 (9,3)         | 10 (8,1)  | 8 (6,3)   | 9 (6,7)        | 9 (6,1)    | 12 (7,8)   | 8 (5,2)          | 3 (2,2)           |
| <b>Type d'établissement d'origine</b>  |                  |                  |                  |           |           |                |            |            |                  |                   |
| Public                                 | <b>81 (77,9)</b> | 50 (67,6)        | 66 (61,1)        | 66 (53,7) | 68 (53,1) | 52 (38,8)      | 52 (35,4)  | 54 (35,1)  | <b>48 (31,4)</b> | 45 (32,6)         |
| Privé                                  | <b>14 (13,5)</b> | 17 (23)          | 32 (29,6)        | 47 (38,2) | 52 (40,6) | 72 (53,7)      | 86 (58,5)  | 87 (56,5)  | 97 (63,4)        | <b>90 (65,2)</b>  |
| Bac libre                              |                  |                  |                  |           |           | 1 (0,7)        |            | 1 (0,6)    |                  |                   |
| Étranger                               | 9 (8,7)          | 7 (9,5)          | 10 (9,3)         | 10 (8,1)  | 8 (6,3)   | 9 (6,7)        | 9 (6,1)    | 12 (7,8)   | 8 (5,2)          | 3 (2,2)           |
| <b>Classement au concours d'entrée</b> |                  |                  |                  |           |           |                |            |            |                  |                   |
| Liste principale                       | 24 (23,1)        | <b>10 (13,5)</b> | 20 (18,5)        | 28 (22,8) | 32 (25)   | 22 (16,4)      | 30 (20,4)  | 28 (18,2)  | 35 (22,9)        | <b>45 (32,6)</b>  |
| Liste d'attente                        | 70 (67,3)        | 57 (77)          | 77 (71,3)        | 84 (68,3) | 86 (67,2) | 103 (76,9)     | 108 (73,5) | 114 (74)   | 109 (71,2)       | 90 (65,2)         |

## Discussion

### Profil sociodémographique des étudiants admis

À la FMDC, le nombre de places ouvertes aux étudiants est défini annuellement aux environs de cent ; il est fixé par décision conjointe des autorités gouvernementales chargées de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et du Ministère de la santé. Il peut inclure jusqu'à cinq pour cent d'étudiants étrangers. Ce contingent est en adéquation avec la capacité pédagogique et logistique de la FMDC [9].

Pour mieux répartir les médecins dentistes, notamment à l'échelle de la région sud du royaume, et passer de 1/7000 à 1/5000 [10] à l'horizon 2025, et pour lutter contre l'exercice illégal de la profession, un programme d'urgence de l'Université Hassan II de Casablanca a été lancé pour la période 2009–2012 ; une augmentation du nombre des nouveaux inscrits a dès lors été constatée.

Durant les dix années de notre étude, la population estudiantine admise en première année était en majorité féminine. Cette prédominance féminine a caractérisé aussi les promotions antérieures, les résultats d'une enquête menée auprès des lauréats de 2000 à 2005 l'ayant montré [11]. En fait, de 1980 jusqu'à 1989, lorsque le recrutement des étudiants s'opérait par voie de concours, il y avait une légère prépondérance masculine. À partir de 1989, lorsqu'a été instauré le mode d'accès basé sur le classement par ordre de mérite selon la moyenne obtenue au baccalauréat, la balance s'est inversée en faveur des filles [12]. Cette féminisation peut être expliquée par le fait que les filles excellent davantage que les garçons dans leurs études secondaires. En dentisterie, la féminisation est une tendance internationale ; elle pourrait avoir comme conséquence une réduction des heures de travail de quatre à six heures par semaine et, corrélativement, une réduction du nombre de patients pris en charge et, enfin, une concentration des cabinets dentaires en milieu urbain puisque les femmes ont tendance à privilégier l'exercice à proximité de leur famille [11,13].

La majorité des nouveaux inscrits avait un niveau socio-économique moyen (70,3 %). Cette prédominance peut être en rapport avec la volonté d'améliorer la situation financière des étudiants. Les études à la FMDC sont prises en charge par l'état, ce qui justifie que l'établissement draine une variété de profils socio-économiques, notamment les profils moyens. Ceci étant, une partie de l'équipement consommable est à la charge de l'étudiant, à côté des frais de logement pour ceux ne résidant pas à Casablanca. Un niveau socio-économique bas impliquerait une difficulté à mener à bien les études dentaires. En France, une enquête menée au niveau de six universités a montré que, en dépit de leur statut public, un certain nombre d'équipements restaient à la charge des étudiants, issus plutôt de milieux privilégiés, une minorité finançant en propre ses études [14]. Au Brésil en 2010, l'enquête réalisée au sein de trois universités publiques a montré que la moitié des étudiants inscrits avaient un revenu familial élevé [15].

Le niveau socio-économique documenté chez nos étudiants, qui est en majorité moyen et secondairement aisé, traduit une inégalité sociale dans la sélection des dentistes lauréats. Il conviendrait donc de corriger ceci de façon à élargir l'accès aux bacheliers issus de milieux défavorisés, ce qui pourrait favoriser une prise en charge plus appropriée de leurs futurs patients, prenant mieux en compte les besoins très importants en santé bucco-dentaire de la population démunie. Au niveau sociétal, cela permettrait de diversifier le profil des médecins dentistes et de faire en sorte que cette profession soit plus représentative de la population globale.

### Profil académique des candidats admis

Le pourcentage des étudiants admis provenant des écoles publiques a connu une régression continue à partir de l'année universitaire 2006/2007 pour atteindre seulement 32,6 % en 2015/2016, au profit des candidats issus des écoles privées, en dépit du fait que ces dernières préparent moins de 10 % des bacheliers (en 2015, le cycle d'enseignement secondaire préparant au baccalauréat a compté 975.294 élèves : 889.503 dans le public et 85.791 dans le privé) [16]. Cette régression peut être liée à la dégradation de la qualité de l'enseignement primaire et secondaire public, parallèlement à l'émergence d'écoles privées bien réputées et à la portée des familles ayant un niveau socio-économique moyen ou aisé.

Le pourcentage des étudiants ayant obtenu une mention très bien au baccalauréat est passé de 30,8 % en 2006 à 97,8 % en 2015. La capacité d'accueil de la FMDC étant limitée, ceci induit un accroissement de la compétitivité entre les élèves pour décrocher les meilleures notes, ce qui rehausse par la suite les seuils de présélection, le recours au soutien scolaire particulier ou en groupes restreints pour améliorer les résultats étant une pratique largement répandue et presque indispensable pour viser de telles performances au lycée. Les études de dentisterie font partie des formations universitaires qui requièrent les moyennes au baccalauréat les plus élevées à l'échelle nationale pour être éligible au concours d'accès [17]. Ce mode de sélection, fondé exclusivement sur les performances antérieures, engendre indirectement une sélection sociale des étudiants, certes brillants mais plus chanceux et pas nécessairement plus qualifiés pour poursuivre leurs études en médecine dentaire. Ainsi, revoir à la baisse le seuil d'accès à la FMDC pourrait être opportun dans le but de favoriser l'égalité des chances des candidats postulants.

La provenance régionale des nouveaux inscrits rend compte d'une représentation majoritaire du grand Casablanca, ce qui pourrait conditionner la future zone d'activité et entretenir la disparité géographique qu'accuse le secteur. L'étude de 2012 de Naji *et al.* [11] auprès des 82 % des lauréats de la FMDC installés en privé a montré que la région de Casablanca concentrait largement les zones d'activité, à proportion de 67 %. La même tendance a été retrouvée dans la récente étude de Mouhyi *et al.*, menée en 2020 auprès de 1612 dentistes libéraux du royaume, la région de Casablanca-Settat se révélant la

plus convoitée par les médecins dentistes (32 %) [18]. Ceci pourrait plaider pour l'ouverture des tests de sélection selon un nombre prédéterminé de quota aux bacheliers habitant des zones rurales ou enclavées, bénéficiant de bourses d'études et d'une gratuité de logement au sein des cités universitaires, à côté de la prise en charge par la FMDC des frais du matériel consommable pour les plus démunis.

Les étudiants ayant réussi au concours d'accès à la FMDC sont classés selon deux listes, une liste principale où le nombre est prédéterminé par le quota réglementaire et une liste d'attente où les étudiants sont appelés par ordre de mérite lorsque le quota n'est pas atteint. La majorité de nos étudiants (71,1 %) finalement admis sont préalablement classés sur la liste d'attente, ce qui sous-entend que la plupart de ceux de la liste principale n'ont pas opté pour la carrière de médecine dentaire comme premier choix mais plutôt comme alternative, à défaut d'être acceptés ailleurs; des circonstances extérieures peuvent conditionner ce type de choix, telles que l'influence du milieu familial, ou la réputation sociale et matérielle du métier de médecin dentiste [9]. Au Nigéria [19], une étude menée en 2005 sur une cohorte de 197 étudiants en médecine dentaire dans les quatre écoles de dentisterie agréées a montré que seulement un tiers des étudiants (32,5 %) ont choisi la dentisterie comme premier choix, la médecine étant choisie en premier pour 63,5 % des étudiants. Parmi eux, environ 50 % faisaient le choix d'une formation en médecine dentaire en étant influencés par la famille. En Tunisie [20], par contre, les études dentaires ont constitué le premier choix dans le concours d'orientation universitaire pour 50,3 % des étudiants.

La motivation interne des étudiants inscrits dans des études exigeantes en terme d'effort académique à fournir reste un élément essentiel et à vérifier au départ. Le fait que les étudiants soient contraints d'intégrer une carrière laisse présager une possibilité d'abandon. L'étude transversale menée par Badre *et al.* en 2012 [21] sur la motivation interne des étudiants de la FMDC a montré, qu'il y avait un taux de non réponses de 76 %, lié probablement à la démotivation des étudiants et que les étudiants de première et de cinquième année étaient modérément motivés. Lors des groupes de discussion focalisée réalisés dans le cadre de l'auto-évaluation de notre faculté [9], les enseignants et les étudiants ont relevé que les problèmes éventuels liés aux aptitudes des étudiants à poursuivre avec succès le cursus pourraient être évités si un examen oral et un test d'aptitude manuelle étaient inclus dans le concours d'entrée; ceci permettrait de sélectionner de meilleurs profils, motivés, capables de poursuivre avec succès cette carrière.

À la faculté de médecine dentaire de l'Université de Witten en Allemagne [22], le processus de sélection prend en compte les éléments suivants: la candidature écrite et les notes obtenues au baccalauréat, une lettre comportant les raisons de motivation du candidat pour étudier la dentisterie, les expériences personnelles nationales ou

internationales passées, les activités sociales et culturelles, le leadership et l'esprit d'équipe. Cet essai fait partie du dossier de candidature qui doit être envoyé à la faculté.

Bien que la plupart des facultés de médecine dentaire, de par le monde, utilisent des critères différents pour l'admission, ces critères sont généralement basés sur une combinaison de réussite scolaire, d'un test écrit et d'un entretien, d'un test de dextérité et de compétences psychomotrices.

### Forces et limites de l'étude

Cette étude rétrospective a permis de documenter un ensemble de données originales contextuelles socio-économiques et académiques des étudiants admis en première année à la FMDC sur une période de 10 ans. Elle apporte des données objectives qui pourraient soutenir des arguments solides pour réformer en profondeur le mode de sélection en vigueur adopté depuis maintenant plus de 15 ans à la FMDC, à l'instar des autres facultés de médecine et de pharmacie au Maroc.

Le travail présente néanmoins des limites, en raison de son caractère purement descriptif, les résultats rapportés ne permettent pas d'établir des associations avérées avec la performance académique et clinique des étudiants mais se limitent à des suppositions.

Une étude longitudinale de corrélation en lien avec le système de sélection adopté depuis plus de 15 ans à la FMDC, incluant les facteurs les plus pertinents afin de mieux expliquer la variance des performances réalisées par les étudiants à la faculté de médecine dentaire, présenterait un intérêt certain et pourrait apporter des éléments complémentaires d'une base défendable auprès des autorités responsables pour une réforme du mode de sélection.

### Conclusion

L'analyse du profil des inscrits à la FMDC sur dix années (2005/2006–2015/2016) a permis de faire ressortir les constats suivants: une féminisation du secteur, facteur pouvant conditionner une future préférence de pratique en milieu urbain; une plus grande sélectivité sociale et académique avec une catégorie d'étudiants peu représentatifs de l'ensemble de la population marocaine; une majorité d'inscrits provenant des listes d'attentes, le choix des études dentaires n'étant pas toujours associé à une motivation interne.

Des efforts considérables restent à fournir pour réduire les disparités sociales qui persistent dans le système éducatif, pour favoriser la motivation et répondre mieux aux besoins réels en santé bucco-dentaire de la population marocaine. La révision de la procédure de sélection dans les années à venir devrait viser à affiner et diversifier les critères d'admission, apprécier la capacité potentielle à faire de la médecine dentaire et favoriser l'égalité des chances.

## Contributions

Loubna Benkirane est l'auteure et la correspondante de cet article. Mouna Hamza a effectué l'analyse statistique. Madiha El youssoufi et Amina Essaidi ont participé au recueil des données et à l'interprétation des résultats dans le cadre de leur doctorat en médecine dentaire. Samira El Arabi a dirigé le travail.

## Liens d'intérêts

Aucun auteur ne déclare de conflit d'intérêts en lien avec le contenu de cet article.

## Approbation éthique

Non sollicitée car sans objet.

## Références

1. Maazouzi W, Fikri Benbrahim N, Atif R, Touil A (Coord.). Système de santé et qualité de vie. Rapport thématique. 50 ans de développement humain et perspectives. 2005 [On-line] Disponible sur : <http://ourahou.e-monsite.com/medias/files/systsantequdevecorri.pdf>.
2. Wilkinson D, Zhang J, Byrne GJ, Luke H, Ozolins IZ, Parker MH *et al.* Medical school selection criteria and the prediction of academic performance Evidence leading to change in policy and practice at the University of Queensland. *Med J Aust* 2008;188:349-54.
3. Detroz P, Loye N. Sélection des futurs médecins : sur quelles bases empiriques ? *Pédagogie Médicale* 2018;19:37-50.
4. Lynch CD, McConnell RJ, Hannigan A. Dental school admissions in Ireland: can current selection criteria predict success? *Eur J Dent Educ* 2006 10:73-9.
5. Khouali M. Impact du mode de sélection des étudiants en médecine sur l'évolution des études médicales à la faculté de médecine et de pharmacie de Fès. [Thèse] Fès : Université Sidi Mohammed Ben Abdellah ; Faculté de Médecine et de pharmacie Fès, 2011.
6. Arnold WH, Gonzalez P, Gaengler P. The predictive value of criteria for student admission to dentistry. *Eur J Dent Educ* 2011;15:236-43.
7. Jouquan J. La sélection des candidats aux études de médecine répond à une problématique de nature éthique avant d'être un problème méthodologique. *Pédagogie Médicale* 2016;17:1-5.
8. Tanalp J, Ilguy D, Dikbas I, Oktay I. Demographic Profile and Future Expectations of Students Enrolled in a Turkish Private Dental School. *J Dent Educ* 2012;76: 800-9.
9. Collectif. Rapport d'auto-évaluation – Faculté de médecine dentaire. Casablanca : Université Hassan II de Casablanca, 2004.
10. Morocco's challenge healthcare. Infodent International. 2019(03). [On-line] Disponible sur : <https://www.comunicadhd.it/files/pressoffice/infodent/marketoverview0319.pdf>.
11. Naji Y, Badre B, Rifki C. Le devenir des lauréats de la faculté de médecine dentaire de Casablanca 2000–2005. *Revue marocaine de santé publique* 2018;5:17-21.
12. Tricha L. Entretien. Questions de santé. Le courrier du dentiste. 2000 [On-line] Disponible sur : <https://www.lecourrierdudentiste.com/questions-de-sante/interview-avec-le-professeur-latifa-tricha.html>.
13. McKay JC, Quiñonez CR. La féminisation de la dentisterie : Répercussions sur la profession. *J Can Dent Assoc* 2012;78:1-8.
14. Hennequin M, Tubert S, Devillers A, Müller M, Michailesco P, Peli JF *et al.* Socio-economic and schooling status of dental undergraduates from six French universities. *Eur J Dent Educ* 2002;6:95-103.
15. Santos BFD, Nicolau B, Muller K, Bedos C, Zuanon ACC. Brazilian dental student's intentions and motivations towards their professional career. *J Dent Educ* 2013;77:337-44.
16. Haut-Commissariat au Plan. Le Maroc en chiffres. 2016 [On-line] Disponible sur : [https://www.hcp.ma/downloads/Maroc-en-chiffres\\_t13053.html](https://www.hcp.ma/downloads/Maroc-en-chiffres_t13053.html).
17. Collectif. Seuils de présélection aux facultés de médecine Maroc. 2019 [On-line] Disponible sur : <https://www.9rayti.com/article/seuils-de-preselection-aux-facultes-de-medicine-maroc>.
18. Mouhyi J, Oufdou H, Ouazzani A, Jellouli A. Le médecin dentiste du secteur libéral au maroc face à la pandémie du covid-19: réalités et perspectives. *African Journal of Conservative Dentistry* 2020;(1):40-67.
19. Orenuga OO, da Costa OO. Characteristics and study motivation of clinical dental students in Nigerian universities. *J Dent Educ* 2006;70:996-1003.
20. Maatouk F, El-May W, Ghedira H, Fathallah N. Profil de l'étudiant de première année de médecine dentaire en Tunisie. *La revue de santé de la Méditerranée orientale* 2001;7:52-59.
21. Badre B, Serhier Z, Bennani-Othmani M, El Arabi S. Les étudiants de la faculté de médecine dentaire au Maroc sont-ils motivés ? *Pédagogie Médicale* 2016;17:109-16.
22. Arnold WH, Gonzalez P, Gaengler P. The predictive value of criteria for student admission to dentistry. *Eur J Dent Educ* 2011;15:236-243.

**Citation de l'article :** Benkirane L, Hamza M, Youssoufi ME, Essaidi A, Elarabi S. L'évolution sur 10 ans du profil des étudiants admis en première année à la Faculté de médecine dentaire de Casablanca. *Pédagogie Médicale* 2021;22:73-80